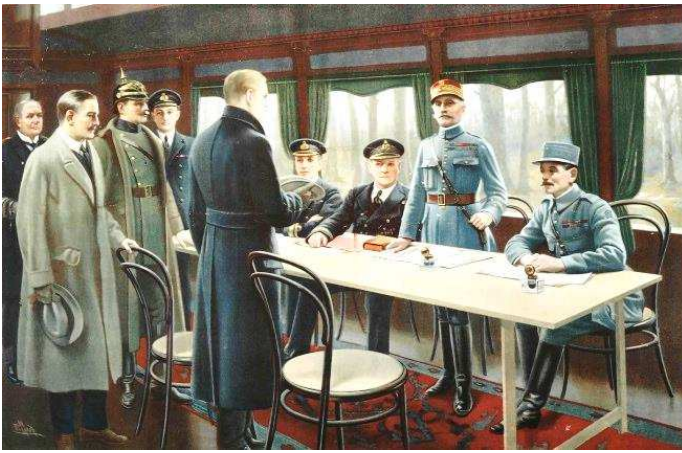




Le 11 novembre



Signature de l'armistice de 1918 à Rethondes

Le 11 novembre est une des grandes dates de la vie commémorative française. Une date importante de l'histoire de notre nation et de la volonté de son peuple d'affirmer sa liberté, de défendre son indépendance et de préserver son identité.

Le 11 novembre 1918 à 5h du matin est signé l'armistice mettant fin aux hostilités de la première guerre mondiale sur le front occidental à Rethondes en forêt de Compiègne. Ce « jour de bonheur » ne peut faire oublier à l'ancien combattant l'expérience tragique et le message dont il est porteur. Il importe que le courage et le sacrifice des soldats restent dans chaque mémoire.

Cette date remarquable devient fête nationale à l'occasion du cinquantième de la République avec l'hommage au soldat inconnu en 1920. La flamme du souvenir est allumée le 11 novembre 1923 par le ministre de la guerre André Maginot. Depuis, le comité de la flamme confie aux associations d'anciens combattants le ravivage de celle-ci.

Le 11 novembre est devenu le catalyseur de la mémoire combattante. Cette cérémonie garde aujourd'hui tout son sens car elle est l'occasion de rendre hommage aux combattants pour que ne sombrent pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération pour préserver la liberté et l'identité de notre Nation.

Rappelons qu'à Versailles cette cérémonie a eu lieu en présence du préfet des Yvelines Serge Morvan, du député-maire François de Mazières, et des autorités militaires dont le commandant d'armes et le délégué militaire départemental, au cimetière des Gonards puis à la cathédrale Saint-Louis en présence de l'évêque de Versailles. Ensuite elle s'est poursuivie au monument aux morts où a été lu un message de M. Todeschini, secrétaire d'État aux anciens combattants.

SOMMAIRE

- Le 11 novembre 2016	1
- Mission CORYMBE	2
- Journée du deuil national allemand	2
- Sentinelle et garde nationale – le 24 ^e RI	3
- Informations pratiques	4



Le 11 novembre 2016 à Versailles

**Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR
et Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE**

Fin de la 134^{ème} mission Corymbe



BPC Dixmude

La marine nationale est engagée depuis 1990 dans le golfe de Guinée, au large des côtes de l'Afrique occidentale, pour défendre les intérêts de la France dans cette région.

Un bâtiment français est déployé sur cette zone de façon quasi permanente. La mission a deux objectifs majeurs : participer à la protection des intérêts français dans la zone et participer à la diminution de l'insécurité maritime, en aidant les marines riveraines à renforcer leurs capacités d'action dans les domaines de la sécurité et de la surveillance maritime.

La 134^e mission Corymbe s'est terminée le 29 octobre 2016. Avec le départ du patrouilleur de haute mer (PHM) Commandant Ducuing qui a rejoint sa base de Toulon le vendredi 4 novembre 2016, après un déploiement opérationnel de trois mois dans le golfe de Guinée. Ce dernier accompagnait le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Dixmude. Il a mené des opérations de surveillance maritime ainsi que de nombreuses missions de coopération.

Il a visité 10 pays, du Sénégal à la Guinée équatoriale, en passant par la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Bénin. Il s'agissait d'organiser des formations théoriques et pratiques au profit des marines locales et de les accompagner dans le développement de leurs outils de sécurité maritime. Plus de 70 personnes ont été formées par les marins du bord dans des domaines variés tels que la sécurité maritime, la lutte anti-incendie, la conduite nautique, ou encore l'entretien des bâtiments. Des entraînements ont également été conduits à la mer, notamment avec les marines ivoirienne, camerounaise, nigériane, congolaise et libérienne.

Un exercice a rassemblé six pays du golfe de Guinée, le Cameroun, le Bénin, le Nigéria, le Togo, la Côte-d'Ivoire et le Ghana afin d'entraîner ces pays notamment dans le domaine de la sécurité maritime.

Après plus de 17500 nautiques parcourus au cours de 96 jours de déploiement, l'équipage du Commandant Ducuing a transmis le témoin à un autre bâtiment de la Marine : la frégate de surveillance (FS) Ventôse qui arrive des Antilles.

Capitaine de frégate (H) Bernard MARCQ

JOURNÉE DU DEUIL NATIONAL ALLEMAND

De nombreuses victimes allemandes des deux guerres mondiales sont enterrées dans les cimetières de 45 pays. Depuis 1950, à l'initiative de l'association allemande créée après le premier conflit mondial et dont la vocation est l'entretien des tombes de ces cimetières, la journée du deuil national allemand est fixée traditionnellement le troisième dimanche de novembre.

A Versailles, la cérémonie centrale de commémoration de l'ambassade d'Allemagne s'est déroulée le dimanche 13 novembre au cimetière des Gonards sous la présidence de l'ambassadeur d'Allemagne en France, Nikolaus Meyer-Landrut. Etaient également présents Serge Morvan préfet des Yvelines, François de Mazières député-maire de Versailles, le général de corps d'armée Francis Autran, commandant d'armes de Versailles. Des élèves du lycée franco-allemand de Buc et de l'école internationale allemande de Paris ont également assisté à cette cérémonie qui a été suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville où l'ambassadeur d'Allemagne a pu découvrir l'exposition consacrée au centième anniversaire de la bataille de la Somme et au rôle des aumôniers militaires pendant la guerre.



Cimetière des Gonards

Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

SENTINELLE ET GARDE NATIONALE – LE 24^E RÉGIMENT D'INFANTERIE**Le 24^{ème} régiment d'infanterie, au cœur de la mission « Sentinelle » et composante de la garde nationale en IDF*****Présentation**

Le bataillon de réserve Ile-de-France du 24^{ème} régiment d'infanterie a été (re) créé le 27 juin 2013, pour répondre au besoin de renforcement de la réserve opérationnelle en rééquilibrage de la perte des corps d'active en Ile-de-France. Ce bataillon est l'héritier en filiation directe du 24^e régiment d'infanterie dont l'origine remonte à 1656, date de création du régiment royal. Le 24^e régiment d'infanterie était le régiment traditionnel de défense de Paris, jusqu'à sa dissolution en 1997. Sa devise est : « Sans égal »

Les missions du 24^e RI

Constitué d'hommes et de femmes qui sont capables d'être appelés et déployés, sur court préavis, il est capable de mettre sur pied rapidement des unités PROTERRE engagées prioritairement dans Paris et en zone de défense d'Ile-de-France aux ordres de l'officier général de la zone de défense (OGZD) de Paris, le gouverneur militaire de Paris (GMP) étant lui-même au contact direct du préfet de Paris.

Il est en mesure de participer à des missions communes de l'armée de Terre (MICAT) sur le territoire national telles que des missions de sécurisation, de soutien logistique ou d'appui, comme le renforcement de la protection de points d'importance vitaux, la protection de postes de commandement ou de zones de regroupement et d'attente déployées sur le territoire national. De façon continue, il participe à des missions de protection dans le cadre de l'opération Sentinelle, opération déployée sur le territoire national.

Sa composition

Constitué à 99% de réservistes opérationnels dont 15% de femmes, il comprend actuellement un effectif d'environ 400 militaires de réserve opérationnelle.

Composé d'un état-major situé à Vincennes et de 3 compagnies, il poursuit sa montée en puissance et comprendra, à terme, 4 compagnies PROTERRE, dont 2 stationnées à Vincennes et les 2 autres à Versailles, pour un effectif total d'environ 600 soldats.

La troisième compagnie a vu le jour à l'été 2015 et est stationnée à Versailles. Les réservistes opérationnels qui la composent résultent d'un processus d'engagement volontaire dont nous vous avons fait la description lors de notre numéro du mois de septembre.

14 juillet 2016 – Le 24^e RI défileAoût 2016
Formation initiale du réserviste**La formation des réservistes**

Après l'instruction initiale commune à toute l'armée de Terre d'une durée d'environ 2 semaines (formation initiale du réserviste, FMIR), le militaire du rang du 24^{ème} RI est ensuite formé aux missions communes de l'armée de Terre (MICAT) au sein de sa compagnie.

A compter de la première année de service, il peut se voir proposer des formations complémentaires lui permettant de prendre des responsabilités de chef d'équipe, voire de chef de groupe.

La garde nationale, en cours de structuration comprend l'ensemble des réserves opérationnelles des armées, dont le 24^e RI, composante majeure de la défense parisienne dans le cadre de la posture de protection terrestre (PPT).

Témoignage d'un jeune réserviste :

« J'ai rejoint la réserve opérationnelle de l'armée de Terre en juillet 2016 et j'ai effectué ma formation militaire initiale du réserviste (FMIR) quelques semaines après. Aujourd'hui, je suis affecté à la 3^{ème} compagnie du 24^{ème} régiment d'infanterie situé à Versailles.

Comme beaucoup de mes camarades, diverses raisons nous ont motivé à nous engager ; et beaucoup de ces raisons nous sont communes à tous : la volonté de participer à la défense de notre pays, de notre population et de nos valeurs, servir autrement nos concitoyens ; la Défense étant l'affaire de tous.

Le choix de l'armée de Terre, et particulièrement celui du 24^{ème} régiment d'infanterie, s'est naturellement imposé à moi. D'abord géographiquement : j'habite en Ile-de-France et le 24^{ème} régiment d'infanterie est le régiment d'Ile-de-France. Ensuite, en terme de missions, le 24^{ème} régiment d'infanterie est engagé en complément des forces de sécurité intérieure (FSI) prioritairement dans la région Ile-de-France pour des missions contribuant à la défense du territoire et de sécurité (Sentinelle, Vigipirate, secours à la population civile...). Ce régiment est en phase de montée en puissance.

(suite page suivante)

SENTINELLE ET GARDE NATIONALE – LE 24^E RÉGIMENT D'INFANTERIE (SUITE)

Le 24^{ème} régiment d'infanterie est presque entièrement composé de personnels de réserve, ce qui en fait un régiment unique en France. Mes camarades et moi venons tous de milieux et d'univers différents ; il y a des réservistes de tous âges, avec ou sans passé militaire. Et pourtant, nous constituons une grande famille où aucune de ces distinctions n'apparaît.

Afin d'accomplir les missions qui nous sont dédiées, il nous faut nous préparer : c'est beaucoup d'entraînement. C'est aussi beaucoup de temps à consacrer et à prendre sur nos vies personnelles et professionnelles qui, pour la plupart d'entre nous sont déjà bien remplies ; comme moi, beaucoup d'entre nous ont des enfants.

Pour nous, être réserviste n'est pas être militaire à temps partiel ; nous sommes réservistes à temps complet tout comme nous occupons nos emplois civils à temps complet.

Aujourd'hui, je ressens une grande fierté et je suis pleinement satisfait de mon engagement dans la réserve opérationnelle qui enrichit ma vie aussi bien professionnelle que personnelle. Si il y a mille et une façon, toutes importantes, de servir ses concitoyens ; le 24^{ème} régiment d'infanterie est celui qui m'a donné l'opportunité d'accomplir mon devoir citoyen d'une manière très active, participative et opérationnelle ». P.L

Lieutenant de Vaisseau(H) Marcel FARGE

Informations pratiques



Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenirA voir

- **Samedi 09/01/17:** Orchestre (à cordes) de la garde républicaine à Saint-Arnoult-en-Yvelines.
- **Du 15/01/17 au 15/02/17:** Exposition du dessinateur CABU de Charlie-Hebdo au musée de Port-Royal-des-Champs à Magny-les-Hameaux.
- **Judi 28/01/17:** Soirée Pierre de Nolhac avec la participation de Claire Salvy, arrière-petite-fille et biographe de Pierre de Nolhac à 18h30 à la bibliothèque municipale de Versailles (*soirée privée sur invitation* contact@leseditionsabordables.fr)
- **Mercredi 10/02/17:** Concert du gouverneur militaire de Paris, à la cathédrale Saint-Louis des Invalides au profit des blessés en opérations et des familles des soldats morts au combat. Pour tout renseignement et inscription : concertdugouverneur@hotmail.fr



- **Du 15/02/17 au 31/03/17:** Exposition "Verdun - Champs-Élysées : un siècle pour la paix". Cette exposition réalisée par Laurent Loiseau à partir de photographies de Michael Saint-Maur-Sheil sur le champ de bataille de Verdun sera présentée au sein du pavillon "Verdun 2016", inauguré le 15/02 sur les Champs-Élysées.

Rappel de quelques adresses

Délégation militaire départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 Versailles Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10
Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 Paris
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du service national d'Île-de-France (ESN) et Centre du service national de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du service national Île-de-France
CS 10702 - 78013 Versailles Cedex

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLATRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79